

L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER ULTRA SOLLICITÉE ...



100% Douaniers

LA DOUANE, ÉTERNELLE OUBLIÉE !

Dans l'un de ses articles publiés le 09 juin dernier, la revue spécialisée « **le marin** » aborde la place croissante accordée par les services de l'État aux missions de sauvetage en mer, notamment celui de migrants dans la Manche et dans le détroit du Pas de Calais : 2314 opérations de sauvetage ont ainsi été enregistrées en 2021 par le CROSS du Cap Gris-Nez, contre 1367 en 2020.

L'ampleur de la tâche est telle que les moyens mis en œuvre pour remplir ces missions sont considérés comme « ultra-sollicités » par le magazine. Et le journaliste les énumère un à un :

*« Pour répondre à cette hausse et garantir la sécurité en mer, la **PREFECTURE MARITIME** s'appuie sur la densification des moyens de l'ensemble des administrations concourant à l'action de l'État en mer. Il s'agit de moyens nautiques comme les vedettes et patrouilleurs de la **MARINE NATIONALE** Cormoran, Flamant et Pluvier, les patrouilleurs côtiers de la **GENDARMERIE MARITIME** Athos et Aramis, les vedettes côtières de surveillance maritime nouvelle génération Maroni et Oyapock, ainsi que les patrouilleurs des **AFFAIRES MARITIMES** Armoise et Jeanne Barret. »*

Mais où est la douane dans tout ce dispositif ? Si elle n'est pas citée parmi les moyens maritimes déployés, peut-être l'est-elle dans un second temps, dans le cadre des moyens aériens utilisés ... Alors poursuivons notre lecture !

*« Des moyens complétés par d'autres dispositifs aériens comme les hélicoptères NH90 pour des sauvetages de plus de 300 km de côtes et le Dauphin de la **MARINE NATIONALE** qui permet de localiser des naufragés. La majorité des opérations relèvent d'une coordination assurée par le **CROSS** Gris-Nez qui reste en veille 24 heures sur 24 et travaille en collaboration avec son équivalent britannique. L'Abeille Languedoc, remorqueur d'intervention d'assistance et de sauvetage, est une pièce essentielle de ce dispositif de sécurité. Elle quittera fin mai le port de Boulogne pour être remplacée par un navire plus grand, plus puissant et plus manœuvrable, l'Abeille Normandie ... »*

Celles et ceux qui espéreraient encore à ce stade que l'article aborde les moyens humains et matériels apportés par la douane seront déçus ... notre administration n'est absolument pas citée ! Triste constat du manque de reconnaissance à l'égard des collègues marins et pilotes de la DNGCD qui œuvrent quotidiennement pour la sécurité en mer et le sauvetage des migrants ! Depuis plusieurs années, ils sont confrontés à des situations humaines dramatiques. Malgré la fatigue physique et psychologique occasionnée, ils poursuivent sans relâche, leurs missions de patrouille dans un engagement total pour la sauvegarde de la vie.

Si nos collègues sont à la hauteur de leur tâche, **nous exigeons de nos administrateurs de promouvoir « l'éclat » de leur administration.** Car il est à craindre que cet article reflète ce qui peut se dire ou être ressenti dans les coursives des institutions du pays.

Au lieu de vendre la DGDDI à des « influenceurs » à la petite semaine (en s'asseyant au passage sur les devoirs de discrétion et de secret professionnel), il serait certainement plus pertinent de faire briller notre administration dans les Préfectures, qu'elles soient maritimes ou terrestres.